



Repérage
&
Prévention

Sentinelle

Choix d'un outil SI

pour le processus de repérage des risques de fragilisation
d'un bénéficiaire dans le cadre de l'accompagnement d'un
plan d'aide OSCAR ou APA / PCH



Document de travail

Version 3

Date de la dernière mise à jour : 29 nov 2023

Auteur : TASDA

SOMMAIRE

1	OBJET DU DOCUMENT	3
2	LE CADRE NATIONAL D'EVOLUTION DES OUTILS SI DANS LE CADRE DE « ESMS NUMERIQUE »	3
2.1	Le cadre national	3
2.2	Le soutien financier, en Auvergne Rhône Alpes (ARA)	5
2.2.1	Connaitre le calendrier et les interlocuteurs locaux.....	5
2.2.2	Trouver des partenaires pour candidater.....	6
3	LES PRINCIPALES FONCTIONS ATTENDUES D'UN SI DANS LE CADRE DU SUIVI SENTINELLE	6
4	LES OUTILS DU MARCHÉ SPECIFIQUEMENT POSITIONNEE SUR LE REPERAGE DES RISQUES DE FRAGILITE.....	8
4.1	Logiciel Ximi	8
4.2	Logiciel Arche MC2	9
4.3	Logiciel Up Apologic.....	9
4.4	Logiciel Medisys.....	9
4.5	Logiciel Perceval	9
4.6	Logiciel Sociel.....	10
4.7	Logiciel interne	10
4.8	Dôme	10
4.9	SIPAD	13
5	L'USAGE DE MONSISRA EN RHONE ALPES	15
5.1	Messagerie sécurisée.....	15
5.2	Se déclarer acteur de la prise en charge.....	15
5.3	Partager un document avec les autres acteurs	16
5.4	Demander un appui.....	16
5.5	Demandes de créations de comptes	16

1 Objet du document

La démarche générale concerne la mise en place du processus de repérage des risques de fragilisation, dans le cadre des plans d'aide OSCAR et APA. Elle concerne les SAAD conventionnés avec la CARSAT. Elle est soutenue par la CARSAT Rhône Alpes.

Ce document a pour objet de présenter un cadre possible pour faire évoluer le système d'information du SAAD et y intégrer les outils nécessaires au processus sentinelle.

- ⇒ Le cadre possible d'évolution du SI : utiliser les actions de l'ESMS Numérique sur les SI du médico-social et les soutiens financiers pour les faire évoluer
- ⇒ Les outils nécessaires au processus sentinelle : rappel des principales fonctions attendues
- ⇒ Les solutions SI du marché, spécifiquement positionnées sur le repérage des risques de fragilité

2 Le cadre national d'évolution des outils SI dans le cadre de « ESMS Numérique »

2.1 Le cadre national

Pourquoi une action nationale sur les SI en santé ?

L'état s'est organisé pour soutenir l'évolution des systèmes d'information des acteurs de la santé (dont le médico-social), dans le domaine de

- La prévention
 - Pour le patient : développer et cadrer l'intérêt / l'utilité des applications numériques de prévention (appli, remontées de data, ...)
 - Pour le professionnel : alimenter des plateformes d'informations médicales à caractère éducatif
- La consultation
 - Pour le patient : faciliter l'accès aux soins, par des rendez en ligne, de la téléconsultation, avec des outils sécurisés
 - Pour le professionnel : proposer la téléconsultation et accéder aux informations exhaustives du dossier patient
- Le diagnostic
 - Pour le patient : réduire les risques d'erreur médicale ou de prescription, d'interaction médicamenteuse ou d'allergies grâce à la fiabilité accrue du diagnostic avec des outils numériques
 - Pour le professionnel : développer et cadrer les équipements médicaux connectés et des outils digitaux, portés par la simulation, la modélisation ou encore l'intelligence artificielle
- La prise en charge
 - Pour le patient : permettre le suivi des prises en charges, sécuriser le domicile (HAD, domotique, ...)
 - Pour le professionnel : fluidifier les échanges d'information dans le cadre de la réalisation des prises en charges
- Le suivi
 - Pour le patient : permettre le suivi des prises en charges, sécuriser le domicile (HAD, domotique, ...)
 - Pour le professionnel : coordonner les partages d'information et la télésurveillance

En savoir plus : <https://esante.gouv.fr/ce-que-la-e-sante-fait-pour-vous#9931>

Annoncé en juillet 2020, le Ségur du numérique en santé a l'objectif de rattraper le retard national sur le partage des données, afin d'améliorer la santé des citoyens, le quotidien des professionnels et l'efficacité du système de santé.

Plus d'informations sur : <https://esante.gouv.fr/segur>

Le volet médico-social de la stratégie vise à équiper tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) d'un logiciel, dossier usager informatisé (DUI), conforme au Virage du numérique en santé et accélérer les usages du numérique au bénéfice des professionnels et des usagers.

Comment le cadre national ESMS Numérique se déploie-t-il ?

Le Ségur du Numérique en Santé alloue 630 millions d'euros pour le secteur médico-social et social, pour accélérer la transformation numérique du secteur et améliorer la qualité des systèmes d'information déployés dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

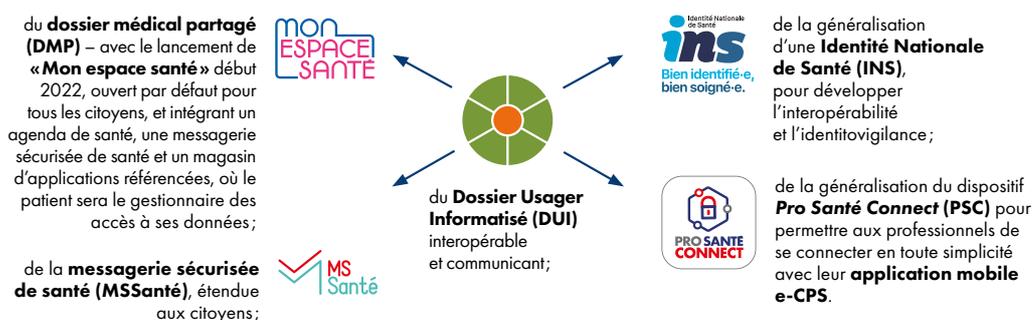
Une feuille de route a été lancée en 2022, avec un plan d'actions, par secteur (dont le médico-social) et appel à projet pour financer les évolutions des SI (auprès des fournisseurs de SI ou auprès des acteurs médico-sociaux eux-mêmes).

Présentation de l'avancement de la feuille de route, quelle date en Auvergne Rhône Alpes : voir <https://esante.gouv.fr/tour-des-regions>

En savoir plus : <https://esante.gouv.fr/segur/medico-social>

Le Ségur du numérique ...

IL CONSACRE PRÈS DE 2 MILLIARDS D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR ACCÉLÉRER CE PARTAGE, DONT 600 M€ SPÉCIFIQUEMENT POUR LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL, AU TRAVERS :



Quels sont les financements de l' ESMS Numérique ?

Pour les ESSMS **qui ne sont pas encore équipés** d'un Dossier Usager Informatisé (DUI) – Cas 1 :

Une aide à l'investissement vous permettant de vous équiper d'un DUI : première acquisition ou acquisition d'un nouveau logiciel au travers du programme ESMS numérique. Au-delà de l'équipement logiciel, les établissements sont accompagnés dans la conduite du projet et dans la transformation de leur organisation afin que les professionnels utilisent, au quotidien, le DUI.

Les financements ESMS numérique sont alloués dans le cadre d'un groupement a minima de 15 ESSMS en métropole ou de 8 ESSMS en Corse et dans les départements ultramarins

Pour les ESSMS **qui sont déjà équipés** d'un DUI – Cas 2 :

Une aide à l'investissement vous permettant d'atteindre des objectifs en matière d'usages du DUI et d'échange et de partage des données de santé et médico-sociales au travers du programme ESMS numérique.

Les financements sont alloués dans le cadre d'un groupement a minima de 15 ESSMS en métropole ou 8 ESSMS en Corse et dans les départements ultramarins.

Un dispositif d'achat pour compte financé par l'État au profit des ESSMS – appelé système ouvert et non sélectif (SONS). Pour accélérer la mise en conformité des solutions de DUI aux exigences du Ségur numérique, l'État finance l'installation de nouvelles versions de DUI référencées Ségur par l'Agence nationale du numérique (ANS). Ces financements seront directement versés aux éditeurs réalisant la mise à jour des DUI auprès des ESSMS, sans reste à charge pour l'ESSMS (hors matériel ou coûts de rattrapage d'une version vétuste du DUI).

Donc, pour le SAAD,

- évoquer avec votre fournisseur SI, si il est / il va sur le dispositif SONS ? et informez-vous sur le contenu fonctionnel (est-ce que la grille de repérage de fragilité est incluse dans les travaux ? à quelle échéance ?)
- regardez les conditions d'éligibilités, les appels à projets en cours, les financements possibles sur : <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/programme-esms-numerique/obtenir-une-aide-a-linvestissement-numerique>
- Infographie du SEGUR numérique médico-social : https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/FICHE-PRATIQUE-SEGUR-NUMERIQUE-MEDICO-SOCIAL.pdf

Liste des solutions référencées dans le cadre du référencement Ségur du numérique en santé :
<https://industriels.esante.gouv.fr/segur-du-numerique-en-sante/solutions-referencees-segur>

<https://industriels.esante.gouv.fr/actualites/segur-du-numerique-en-sante-pour-le-medico-social-liste-des-editeurs-ms1-et-ms2-candidats-au>

2.2 Le soutien financier, en Auvergne Rhône Alpes (ARA)

2.2.1 Connaître le calendrier et les interlocuteurs locaux

Nouvel appel à projet ESMS numérique

- Enveloppe ARA : 8 348 102 €
- Appel à projet ouvert jusqu'au :
 - **15 juin 2023** pour les projets multirégionaux ou nationaux,
 - **15 septembre 2023** pour les projets régionaux

Pour retrouver le contenu du SEGUR numérique médico-social et les modalités de financement (ESMS numérique & dispositif SONS) :

- Le texte des appels à projet : [Site de l'ARS ARA](https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-programme-esms-numerique) : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-programme-esms-numerique>

- Les documents vous aidant à construire votre candidature : [Site du GCS SARA : https://www.sante-ara.fr/projets/esms-numerique/](https://www.sante-ara.fr/projets/esms-numerique/)

Pour obtenir des renseignements et vous aidez dans votre démarche, contactez esms.numerique@sante-ara.fr

Pour obtenir des renseignements sur la façon de constituer des « grappes » (regroupement de ESMS), contactez, Priscilla OHLING, Chef de projet SI ESMS, GRADeS, priscilla.ohling@sante-ara.fr

2.2.2 Trouver des partenaires pour candidater

- Un atelier régional de constitution des grappes
 - Présenter son projet de DUI : évolution d'un logiciel existant ou acquisition...
 - ...Son secteur d'activité...
 - ...Sa vision projet,
- Et trouver des organismes gestionnaires avec qui se regrouper.
- Atelier le **mercredi 1^{er} mars de 9h à 11h**, inscrivez-vous ici ! <https://forms.office.com/e/vsKLjyXPhd>

3 Les principales fonctions attendues d'un SI dans le cadre du suivi sentinelle

Cette liste des fonctions est issue du retour d'expérience en Isère / Rhône / Loire, de structures mobilisées sur le sujet (année 2018 à 2020).

Ce n'est pas une liste fonctionnelle qui se retrouve obligatoirement dans les outils SI.

Fonction	Description détaillée	Priorité 1	Priorité 2
1. Permettre un reporting des indicateurs clés			
1.1. Suivre l'impact pour le bénéficiaire	Nb de bénéficiaires différents (« uniques ») pour lesquels une action a été engagée, afin de réponse au besoin nouvellement identifié suite aux repérages des fragilités. Cette action peut être de type : Un conseil, une information pour contacter un prestataire susceptible de rendre le service attendu Une suggestion de service complémentaire par le SAAD Une suggestion d'atelier de prévention (CARSAT, CFPPA, ...) Une suggestion de visite ergo à domicile La sollicitation du référent médico-social pour adapter le plan d'aide La sollicitation d'un service social en cas de problématique financière La sollicitation du médecin traitant ou d'une IDE La sollicitation d'une coordination locale La sollicitation de la famille pour une action ciblée Le maintien d'une vigilance suite à un repérage n'est pas une action à comptabiliser.	X	
	Nb d'actions, par types d'actions, engagées Nb moyens d'actions par bénéficiaire		X

Fonction	Description détaillée	Priorité 1	Priorité 2
	Nb de familles impliquées dans les échanges de données sur la fragilité ou les commentaires		X
1.2. Suivre l'effectivité du process	Nb de bénéficiaires pour lesquels un repérage de fragilité est en place Nb de bénéficiaires pour lesquels des indicateurs / facteurs de fragilité ont été cochés Nb d'AVS ou AD mobilisées dans le processus Nb de responsable de secteur mobilisés dans le processus	X	
	Nb de bénéficiaires pour lesquels des commentaires sont laissés dans le fil d'actualités		X
	Nb de responsable de secteurs qui utilisent la messagerie sécurisée		X
2. Tracer les repérages des risques de fragilisation			
2.1. Permettre de cocher des risques selon une grille type	Possibilité de cocher plusieurs risques Horodatage des coches Trace de l'auteur des coches	X	
2.2. Permettre de mettre un commentaire	Horodatage du commentaire en lien avec la/les coches Droit en lecture-écriture distincte selon le profil de l'utilisateur		X
2.3. Permettre de voir l'historique des coches	Lisibilité d'une version synthétique de l'historique des coches		X
2.4. Permettre de remettre à zéro les risques cochés	Action simple, opérée par le RS, pour des RAZ du suivi afin d'en enclencher un autre, après la modification de la prise en charge par exemple Horodatage et suivi de l'auteur de la RAZ		
3. Faciliter le suivi par le responsable de secteur			
3.1. Notifier le responsable de secteur selon le besoin de suivi	Notification de type, mail, tableau de bord, Paramétrage de l'envoi d'une notification (seuil, périodicité, ...)	x	
3.2. Afficher un tableau de bord	Hiérarchisation des bénéficiaires par ordre décroissant de leur « besoin de vigilance », selon le nb de coches		x
3.3. Mettre en évidence une coche ou un commentaire dans le dossier du bénéficiaire	De type, flag, drapeau, mise en gras, échelle d'urgence ...	x	
3.4. Indiquer l'action engagée (le plan d'actions suite aux observations et tracer les résultats)	Fonction (peu rencontrée !)		x
4. Faciliter les accès à l'outil par les parties prenantes			
4.1. Accès smartphone par les AVS et AD	Appli avec synchronisation possible en cas de zone blanche Accès avec identification de l'utilisateur (id, mdp, empreinte digitale, ...)	x	
4.2. Accès bureau par les Resp de secteur	Accès web avec identification de l'utilisateur (id, mdp, empreinte digitale, ...)	x	
4.3. Accès par les proches			x

Fonction	Description détaillée	Priorité 1	Priorité 2
4.4. Accès par les acteurs de la prise en charge			x
5. Faciliter les créations et mises à jour de dossiers bénéficiaires	Des fonctions spécifiques peuvent être facilitantes comme : Gérer des listes de contacts (liste des AVS) et permettre de les attribuer à un dossier bénéficiaire		x
5.1. Interface logiciel métier du SAAD			X
5.2. Interface MSS			x
6. Respecter le cadre national ANS et RGPD		x	

4 Les outils du marché spécifiquement positionnée sur le repérage des risques de fragilité

Les logiciels métiers des SAAD ont pour certains déjà intégré des grilles de repérages de fragilités, pour d'autres, ce n'est pas le cas.

4.1 Logiciel Ximi

Partage d'expérience d'un SAAD du réseau (n'hésitez pas à nous renvoyer des retours d'expérience complémentaires à inscrire dans ce document) :

Comment créer et gérer une grille d'indicateurs sous Ximi à condition que vous disposiez de l'option cahier de liaison numérique ?

Vous pouvez utiliser la fonction "**transmissions narratives**" pour créer, nommer, hiérarchiser (en les numérotant), administrer des items.

Sur l'interface côté administratifs :

Vous avez accès à cet outil dans les transmissions narratives, pas dans le menu des évaluations (ce dernier n'est en effet accessible qu'aux RS ou responsables d'agence, pas aux intervenants).

Lorsqu'une remontée d'information est ouverte / cochée pour un bénéficiaire par un intervenant, le RS reçoit un pop up + notification mail. Une fois la consultation faite, l'équipe du SAAD peut décider d'ouvrir une "demande" qui permet de suivre les actions engagées par chacun (ex : la responsable de secteur ouvre la demande, adresse une question à la responsable d'agence, la responsable d'agence répond, la RS accuse réception de cette réponse, réalise l'action, informe l'intervenant à domicile des actions réalisées, clôt la demande : toutes ces étapes sont tracées et représentées sur une frise temporelle). Pour les échanges entre admin et intervenants à domicile, la messagerie Ximi peut être utilisée.

Les remontées d'informations peuvent être clôturées. Elles ne disparaissent pour autant pas de l'historique contenu dans Ximi, ainsi vous pouvez accéder à l'historique pour chaque bénéficiaire par exemple.

La liste des transmissions narratives et leur hiérarchisation sont à la main complète de l'utilisateur : vous pouvez les créer, les suspendre, les modifier, en ajouter... Ainsi, il vous est possible de prévoir des

items cohérents avec vos pratiques et observations de terrain. Par exemple, le SAAD a créé un item "pas le temps" pour que l'intervenant signale que lors de l'intervention A, des observations ont été relevées et devraient faire l'objet d'une remontée mais qu'il n'a pas le temps à cet instant A d'en préciser tous les détails, il le fait dans un temps B (par téléphone par exemple), cet échange est tracé par le RS qui sait le dater / replacer dans le bon contexte temporel A malgré le différé.

Sur l'interface des intervenants à domicile :

Deux icônes sont côte à côte, celle de la fiche mission (dans laquelle cocher des tâches) et celle des remontées d'informations (dans laquelle cocher des indicateurs de fragilité). C'est dans cette dernière que les intervenants peuvent cocher un ou plusieurs items, éventuellement les commenter, et leur appliquer un critère d'intensité (smileys à cocher "bon", "moyen", "mauvais"). Ils peuvent créer une nouvelle remontée d'information (le bouton "ajouter..." est en bas de page) ou compléter une remontée d'information précédente, ouverte par eux ou un collègue. Il y a donc un accès à l'historique des indicateurs cochés et des notes de remontées d'informations ouvertes.

Ce que Ximi ne permet pas avec l'option cahier de liaison :

- un traitement statistique global des remontées d'informations (ex : savoir sur la période A à B à quelle fréquence, en quelle quantité, ont été cochés les différents indicateurs).
- une interface avec les bénéficiaires, les proches aidants et les autres intervenants.

Éléments de prix :

Le prix est, par intervenant, de 4,90€/mois plus 2€/mois pour ximi mobile cahier de liaison

Par structure :

- application évaluation mobile 25€ / mois par structure (cette application permet par exemple de générer des fiches missions)
- frais de mis en services 200 €

4.2 Logiciel Arche MC2

<https://arche-mc2.fr/suite-arcad/logiciel-gestion-saad/>

<https://arche-mc2.fr/blog/arche-mc2-1er-editeur-du-domicile-reference-segur/>

Arche MC2 est interfacé avec Dôme.

4.3 Logiciel Up Apologic

A rejoint Arche MC2

4.4 Logiciel Medisys

A rejoint Arche MC2

4.5 Logiciel Perceval

Fait partie de Arche MC2

4.6 Logiciel Social

Pas d'éléments pour l'instant

<https://www.odeale.com/logiciel.service.accueil>

4.7 Logiciel interne

Certains SAAD sont regroupés au sein d'une entité commune qui a développé son propre logiciel métier.

Contactez cette entité pour savoir si la grille de repérage a été mise en place.

Ex. <https://www.gies-informatique.fr/le-gies/> dispose de la grille.

4.8 Dôme

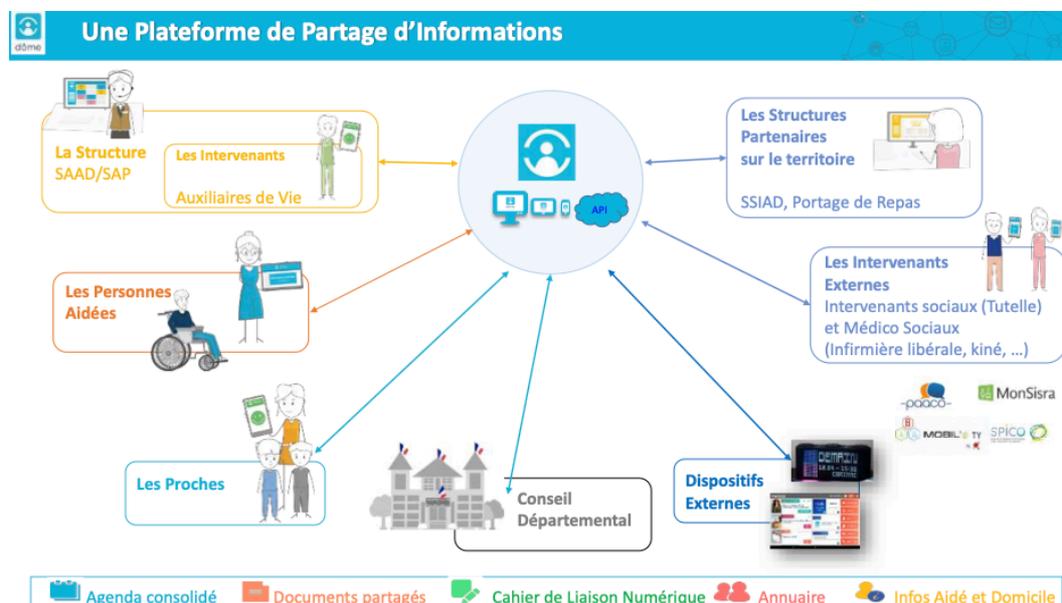
Site web : www.domicilien.fr

Contact : contact@domicilien.fr et 02 99 78 67 80

Principales fonctionnalités : Agenda, cahier de vie, contact, documents, mes infos, grille de repérage

Eléments de prix : exemple à titre indicatif ce n'est qu'un ordre de grandeur, à confirmer avec l'éditeur de la solution - pour un SAAD de 360 bénéficiaires :

- Mise en place et téléformation : 1900 € TTC
- Abonnement (jusqu'à 500 PA) : 4 320 € TTC (360 €TTC/mois)
- Ajout d'une grille développée par le SAAD : 540 euros



Le concept

Un portail clients (+ aidants)



- Une application dédiée (smartphone, tablette et web) aux personnes aidées et leurs aidants qui permet :
 - De consulter l'ensemble des informations de la prise en charge à domicile (planning, documents, contacts, etc.)
 - D'échanger et d'interagir via un fil de discussion

Un portail professionnels



- Une solution, directement intégrée au logiciel métier, qui permet :
- De faciliter la coordination autour du domicile avec vos partenaires sur le territoire sans double saisie.
 - D'être alerté sur les changements de prise en charge

LES FONCTIONNALITÉS ESSENTIELLES

LA GRILLE DE REPÉRAGE DE FRAGILITÉS

LA GRILLE DE REPÉRAGE DES FRAGILITÉS :

- Les intervenants qui se rendent quotidiennement chez la personne aidée sont les premiers à constater l'apparition de fragilités : ne mange plus, marche avec difficulté, douleurs, etc.
- L'intervenant qui constate une fragilité chez la personne dispose d'une grille composée de différents items pour « évaluer » le niveau de fragilité de la personne.
- Une fois la grille saisie, elle est automatiquement transmise aux responsables de la structure via leur logiciel métier.
- Un plan d'actions est alors automatiquement proposé pour compenser la fragilité de la personne.



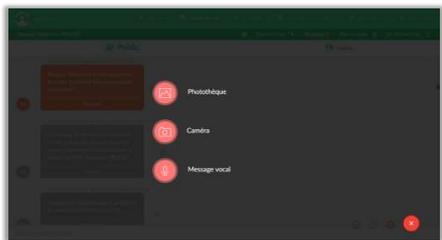
Les fonctionnalités essentielles

CAHIER DE VIE



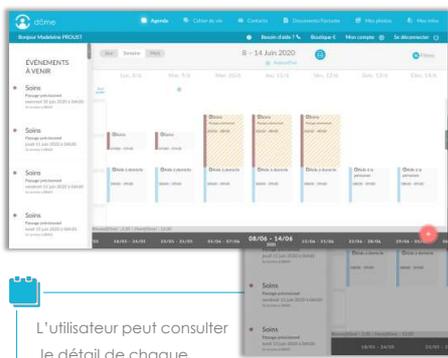
Les utilisateurs (famille et intervenants) peuvent échanger par texte, mais aussi en photos ou en messages vocaux.

Le cahier de vie est à la fois un journal de bord et une messagerie. Il est organisé sous 4 onglets : **Public**, **Famille**, **Paramédical** et **Médical** accessibles suivant le profil de l'utilisateur.



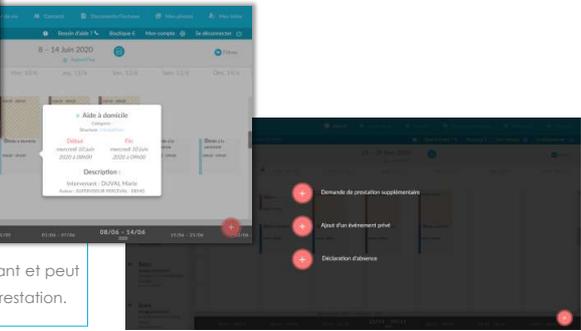
Les fonctionnalités essentielles

AGENDA



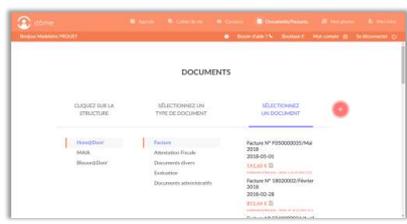
L'**agenda** permet à tous les utilisateurs d'avoir une vue exhaustive du planning de la personne aidée. Il s'agit d'un outil de coordination des interventions.

L'utilisateur peut consulter le détail de chaque prestation : horaires de début et fin, nom de l'intervenant et peut également demander l'annulation ou le report d'une prestation.



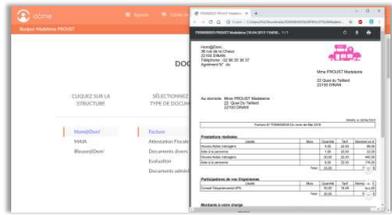
Les fonctionnalités essentielles

DOCUMENTS



« Mes documents » permet de télécharger et de partager des documents (Factures, Plans d'aide, Attestations fiscales, etc.) entre tous les acteurs.

Cette fonctionnalité est accessible via les logiciels métiers des structures ainsi que par l'application Dôme pour les familles et les intervenants extérieurs (MAIA, IMS, CD, etc.).



4.9 SIPAD

Site web : <https://sipad.com/>

Contact :

Présidente : c.faure@sipad.com

Directrice Générale : c.edonlamballe@sipad.com

0238698080

Principales fonctionnalités :

- Fiche bénéficiaire,
- Cahier de liaison,
- Liste de courses,
- Suivi de l'autonomie,
- Réseau professionnel,
- Espace documentaire,
- Gestion des droits des proches aidants,
- Notification de besoins non couverts,
- Signalement d'absences
- Tableaux de bord /kpi

C'est donc un suivi du domicile → cela permet de disposer d'un Tableau de bord des situation des bénéficiaires, à l'échelle d'un territoire (vision globale, consolidation)

Pas d'interface avec le logiciel métier (de gestion, de planning, de facturation, ...) et c'est voulu par Sipad, pour se positionner sur le volet social et coordination, autour des situations.

L'accès direct à la plateforme de e-learning est compris dans la licence mais les formations sont activées à

la commande par le client.

Eléments de prix : exemple à titre indicatif ce n'est qu'un ordre de grandeur, à confirmer avec l'éditeur de la solution :

- Appui à la création des dossiers des bénéficiaires dans Sipad au démarrage
- Formation sur le repérage et le suivi des situations (Sipad est un OF)
- Abonnement mensuel selon le nombre d'utilisateurs professionnels – ex. 400 salariés, 2000 euros/mois (pour 2000 bénéf environ)



LE DOSSIER USAGER PARTAGÉ BY SIPAD

Une solution simple, ludique, interactive et sécurisée pour gagner en performance et en qualité

CARNET DE LIAISON

- Suivre l'ensemble des tâches réalisées à domicile par les intervenants
- Gérer les achats du quotidien grâce à une liste de courses interactive
- Favoriser les transmissions entre les équipes terrain et les équipes support

ÉTAT GÉNÉRAL

- Évaluer l'état général de la personne accompagnée au jour le jour (appétit, sommeil, ...)
- Suivre l'évolution de sa situation au quotidien ou sur une période donnée
- Faciliter le travail de suivi et de prévention des professionnels du domicile en identifiant les indicateurs de fragilité et de vulnérabilité

TRANSMISSION CIBLÉE

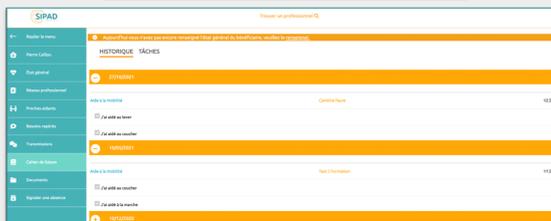
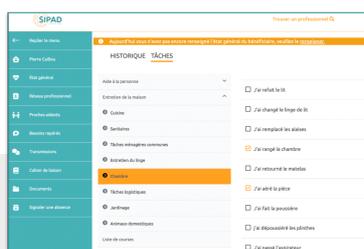
- Repérer et tracer les nouveaux besoins identifiés pour les personnes accompagnées
- Trouver le bon prestataire capable d'intervenir efficacement sur le territoire
- Faciliter le partage d'informations entre les différents professionnels impliqués

SIPAD : UNE RÉPONSE AUX BESOINS DU SECTEUR DU MAINTIEN A DOMICILE



CAHIER DE LIAISON

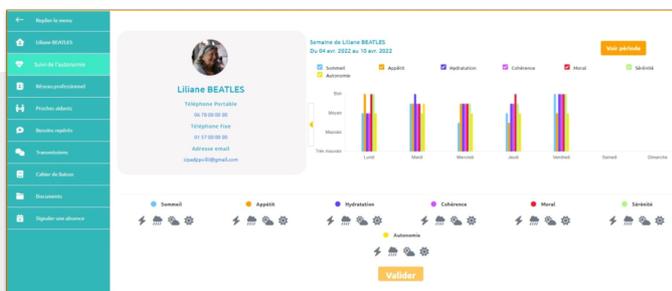
- Tracer l'ensemble des tâches réalisées par les intervenants et valoriser leurs compétences
- Gérer les achats quotidiens grâce à une liste de courses interactive et à l'enregistrement des tickets de caisse
- Favoriser l'accès aux informations aux proches aidants autorisés





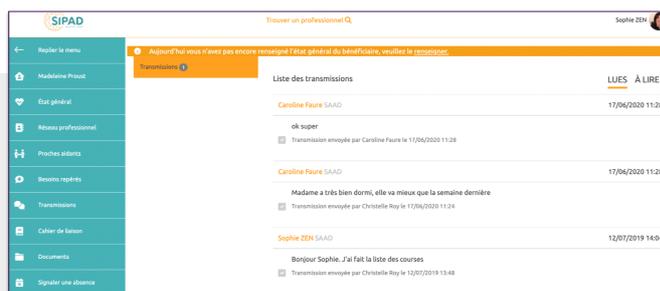
SUIVI DE L'AUTONOMIE

- Surveiller l'état général de la personne accompagnée (appétit, sommeil, ...)
- Faciliter le travail de prévention des professionnels en identifiant les indicateurs de fragilité et de vulnérabilité
- Suivre l'évolution de la situation au quotidien ou sur une période donnée



TRANSMISSIONS CIBLÉES

- Repérer et tracer les nouveaux besoins identifiés
- Solliciter les prestataires du territoire capables d'intervenir efficacement
- Faciliter le partage d'informations entre les différents professionnels impliqués dans le respect du RGPD



5 L'usage de MonSISRA en Rhône Alpes

5.1 Messagerie sécurisée

La messagerie sécurisée de Mon Sisra est gratuite

La messagerie sécurisée d'un éditeur de logiciel peut être refusée par le SAAD qui est en droit de demander à l'éditeur de logiciel de s'interfacer avec Mon Sisra (accès à la messagerie Mon Sisra via le logiciel métier, pas besoin de démultiplier les outils).

- En matière de messagerie sécurisée, le SAAD a donc le choix de l'outil

5.2 Se déclarer acteur de la prise en charge

Le SAAD peut s'auto-déclarer acteur de la prise en charge de sorte à être identifié, les autres acteurs ont donc connaissance de son rôle. C'est utile lors d'une prise en charge ou d'une sortie d'hospitalisation par exemple.

La démarche est simple pour se déclarer comme acteur de la prise en charge : Aller sur le dossier du bénéficiaire / acteur de la prise en charge / « se déclarer comme acteur de la prise en charge ».

5.3 Partager un document avec les autres acteurs

Exemple : déposer une synthèse de la grille de repérage dans le dossier d'un bénéficiaire.

Deux possibilités :

- **Envoi du document en ciblant l'acteur qui en est destinataire** (ex : référent APA, médecin traitant...), c'est le principe de la « pièce jointe » dans un message.
Attention : si vous écrivez depuis votre messagerie Mon Sisra il faut rattacher le message au bénéficiaire (s'il n'est pas rattaché par vos soins, le message n'est pas lié automatiquement au dossier de ce bénéficiaire), par contre, si vous êtes dans le dossier du bénéficiaire alors toutes les actions que vous engagez sont automatiquement rattachées à ce dernier.
- **Partage dans le fil d'actualité**, le document se rajoute alors automatiquement dans le dossier « Mes Patients » du bénéficiaire (les autres acteurs de la prise en charge ont donc accès à ce document, il fait partie des documents qui restent et qui sont consultables par tous dans cette GED).

Le document reste dans le dossier sans limite de temps.

Le document peut être classé dans un dossier que l'on nomme.

Nota Bene : une question pourra faire l'objet d'une capitalisation au sein du groupe : comment le nommer pour que cela interpelle les autres acteurs, pour qu'ils comprennent ce qu'il y a dedans et qu'ils soient intéressés à le consulter ?

Rappel : Tous les éléments médicaux ne sont accessibles qu'aux professionnels ayant un profil « médical », les SAAD ont un accès de type médico-social.

Nota Bene : L'articulation médical / médico-social pourra faire l'objet d'un retour d'expérience et d'une capitalisation à partir des usages au sein du SPASAD Calypso Services

5.4 Demander un appui

Mon Sisra permet d'aller chercher une équipe ressource et demander son appui (mode opératoire : rechercher dans le répertoire (quand il est bien à jour !) une DAC, CPTS, etc... sur une commune de votre choix, et leur adresser un message, parfois via un formulaire prévu à cet effet par l'équipe qui s'est référencé comme équipe ressource)

Astuce : le pictogramme « vert » indique que le professionnel se connecte régulièrement à Mon Sisra. En l'absence de ce pictogramme, le professionnel n'est pas utilisateur (donc communiquer par un autre moyen) ou n'est plus en activité (le répertoire n'est pas toujours actualisé)

5.5 Demandes de créations de comptes

Deux types de comptes : Compte « intervenant » + Compte « Structure »

N'hésitez pas à contacter les référents de votre Département (ils sont informés que vous pourrez les solliciter prochainement pour des créations de compte ou des besoins de formation...) : cf. document joint

Les installations ou les usages de Mon Sisra vont se développer au sein des SAAD. REX TASDA : dans les pilotes précédents, l'effort avait été fait d'informer tous les acteurs de la prise en charge (via le fil d'actualité) qu'un processus de repérage des risques de fragilisations était mis en place avec une grille / des processus métiers... Cela peut favoriser des relations partenariales ou encourager d'autres acteurs de la prise en charge à utiliser davantage Mon Sisra...